



**SÉANCE D'INSTALLATION DE LA CLE 6 « Seine et Ouche »
SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020**

ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DU VICE-PRÉSIDENT ET DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SICECO

Sur convocation en date du 12 août 2020, les membres de la Commission Locale d'Énergie n° 6 se sont réunis le vendredi 4 septembre 2020 à Saint-Seine-l'Abbaye, en vertu des dispositions des Statuts et du Règlement intérieur du SICECO.

Le Président sortant de la CLE 6 étant absent, la séance est ouverte, conformément à l'article 33-3 du règlement intérieur du SICECO sous la présidence de M. Jacques Jacquenet, Président sortant du SICECO, qui accueille les délégués nouvellement désignés par les 82 communes qui composent ladite Commission.

Le Président sortant du SICECO certifie, en présence de deux scrutateurs, Madame Françoise Gay (Messigny-et-Vantoux) et Monsieur François Gay (Saint-Martin-du-Mont), l'exactitude de la liste des présences émargée par les délégués des communes (dont copie est jointe en annexe), conformément à l'article 30-2 du Règlement intérieur.

M. Jacquenet et les 2 scrutateurs constatent que le quorum est atteint (70 délégués sur 82) et déclare la Commission Locale d'Énergie n° 6 installée dans ses fonctions.

La population totale de la CLE étant inférieure à 40 000 habitants, la CLE va élire 12 délégués titulaires au Comité (y compris le Président et le Vice-président) et 12 délégués suppléants.

M. Jacques Jacquenet, Président sortant du SICECO, ouvre la séance selon l'ordre du jour prévu. Il rappelle les restrictions en vigueur liées à la pandémie de COVID19.

1 - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA CLE

Le Président sortant du SICECO, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Président de la Commission Locale d'Énergie n° 6.

Fait acte de candidature :

Monsieur Philippe Algrain représentant la commune de Fleurey-sur-Ouche
Monsieur Bénigne Colson représentant la commune de Frenois

Chaque délégué communal (4 pouvoirs ont été donnés), à l'appel de son nom, remet dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins comptabilisés dans l'urne :	74
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante :	4
Nombre de suffrages exprimés :	70

ont obtenu :

M. Philippe Algrain	Trente-huit voix	38
M. Benigne Colson	Trente-deux voix	32

M. Philippe Algrain, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été proclamé **Président de la Commission Locale d'Energie n° 6 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

Le Président nouvellement élu est installé dans ses fonctions et fait procéder aux élections suivantes.

2 - ÉLECTION DU VICE - PRESIDENT DE LA CLE

M. Philippe Algrain, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Vice-président de la Commission Locale d'Energie n°6.

Fait acte de candidature :

Monsieur Benigne Colson, représentant la commune de Frenois.

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il n'y a eu qu'une candidature pour le poste de Vice-Président,

M. Benigne Colson, a été proclamé **Vice-président de la Commission Locale d'Energie n° 6 (et délégué titulaire au Comité syndical)**.

3 - ÉLECTION DES AUTRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL

La CLE doit élire, au total, 12 délégués titulaires au Comité Syndical du SICECO. Il reste 10 délégués titulaires à élire.

M. Philippe Algrain, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite l'assemblée à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués titulaires de la Commission Locale d'Energie n° 6.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

AVOT	Monsieur	Laurent	GALLIBOUR
COURLON	Monsieur	Michel	GUYOT
COURTIVRON	Monsieur	Luc	BAUDRY

FRANCHEVILLE	Monsieur	Gilles	DUTHU
GRENANT-LES-SOMBERNON	Monsieur	Jean-Luc	LECOUR
LERY	Madame	Catherine	BURILLE
MARCELLOIS	Monsieur	Michel	LAGNEAU
MESSIGNY VANTOUX	ET Madame	Françoise	GAY
PANGES	Monsieur	Christophe	DEQUESNE
PRALON	Monsieur	Gérard	VERDREAU

A la demande de l'unanimité des délégués, compte tenu du fait qu'il y a un seul candidat, le vote est réalisé à main levée, conformément à la note préfectorale citant l'article 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020.

les candidats listés ci-dessous ont été proclamés délégués titulaires de la CLE 6 au Comité syndical :

AVOT	Monsieur	Laurent	GALLIBOUR
COURLON	Monsieur	Michel	GUYOT
COURTIVRON	Monsieur	Luc	BAUDRY
FRANCHEVILLE	Monsieur	Gilles	DUTHU
GRENANT-LES-SOMBERNON	Monsieur	Jean-Luc	LECOUR
LERY	Madame	Catherine	BURILLE
MARCELLOIS	Monsieur	Michel	LAGNEAU
MESSIGNY VANTOUX	ET Madame	Françoise	GAY
PANGES	Monsieur	Christophe	DEQUESNE
PRALON	Monsieur	Gérard	VERDREAU

4 - ÉLECTION DES 12 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ SYNDICAL

Monsieur Philippe Algrain, Président de la CLE, recueille les candidatures.

Font acte de candidature pour les communes suivantes :

AVELANGES	Monsieur	Sylvain	REBEROL
AVOSNES	Madame	Noëlle	CASTELLA
BUSSEROTTE ET MONTENAILLE	Monsieur	Daniel	BELOT
MALAIN	Madame	Françoise	DUSSET
SAINT-SEINE-L'ABBAYE	Monsieur	Raphaël	MAIRET
SALIVES	Monsieur	Roland	METZGER
SAULX-LE-DUC	Monsieur	Francis	PERDERISET
SAVIGNY LE SEC	Monsieur	Pierre-Jean	GREBILLE
SOURCE SEINE	Monsieur	Hervé	GUIGNARD
UNCEY-LE-FRANC	Monsieur	Pierre	ROUSSEAU
VAL SUZON	Madame	Catherine	LOUIS
VERREY SOUS DREE	Monsieur	Laurent	LAMY

A la demande d'un des délégués présents et après l'accord unanime de l'assemblée, conformément à la note préfectorale faisant référence aux articles 10 de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 et L2121-21 du CGCT ; compte tenu du fait qu'il y a eu 12 candidats pour les 12 postes de délégués suppléants au Comité syndical à pourvoir,

les candidats listés ci-dessous ont été proclamés délégués suppléants de la CLE 6 au Comité syndical.

				Suppléants de
AVELANGES	Monsieur	Sylvain	REBEROL	M. Laurent Gallibour
AVOSNES	Madame	Noëlle	CASTELLA	M. Bénigne Colson
BUSSEROTTE ET MONTENAILLE	Monsieur	Daniel	BELOT	M. Michel Guyot
MALAIN	Madame	Françoise	DUSSET	M. Gérard Verdreau
SAINT-SEINE-L'ABBAYE	Monsieur	Raphaël	MAIRET	M. Gilles Duthu
SALIVES	Monsieur	Roland	METZGER	M. Philippe Algrain
SAULX-LE-DUC	Monsieur	Francis	PERDERISET	M. Luc Baudry
SAVIGNY LE SEC	Monsieur	Pierre-Jean	GREBILLE	Madame Françoise Gay
SOURCE SEINE	Monsieur	Hervé	GUIGNARD	Monsieur Christophe Dequesne
UNCEY-LE-FRANC	Monsieur	Pierre	ROUSSEAU	M. Michel Lagneau
VAL SUZON	Madame	Catherine	LOUIS	Madame Catherine Burille
VERREY SOUS DREE	Monsieur	Laurent	LAMY	M. Jean-Luc Lecour

5 - QUESTIONS DIVERSES ET AGENDA

Le Président annonce que l'Assemblée générale qui installera le nouveau Comité et procédera à l'élection du Bureau aura lieu le 25 septembre 2020 au Hall d'exposition Auxois Sud Expo à Créancey à 16h00.

Les convocations et l'ordre du jour sont remis en main propre aux délégués nouvellement élus.

Le Président sortant du SICECO

Le Président de la CLE 6

Le Vice-président de la CLE 6

M. Jacques Jacquenet



M. Philippe Algrain



M. Bénigne Colson

